



Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Valérie Cloutier, Directrice générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, mardi le 15 janvier 2019, à 19 h 30, au 820, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation visant l'abaissement de la marge de recul par rapport à la ligne des hautes eaux pour un projet d'agrandissement à 6,07 et 6,46 mètres de la ligne des hautes eaux au lieu de 12 mètres pour le bâtiment principal existant.

Relativement aux articles 7.8, 21.2 et 26.7 du règlement de zonage # 2013-518.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 45, rang Saint-Georges

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

Donné à Lac-aux-Sables ce dix-septième jour de décembre deux mille dix-huit.


Valérie Cloutier, Adm. A, OMA

Directrice générale & Secrétaire-trésorière